

DE MASSIP,

NOBLES, MESSIRES, ÉCUYERS, CHEVALIERS, SEIGNEURS DE LA MOTHE, SAINT-SULPICE, L'ISLE, ANGLADE, LA MAISON NOBLE, MALLERET, etc.; — en Bordelois.

ARMES : D'argent, à 3 têtes de Maures de sable, tortillées du champ, posées 2 et 1.

L'ancienneté de cette famille, l'une des plus distinguées dans l'ordre de la noblesse de Guienne, ne résulterait pas de ses titres et de ses alliances, que ses armoiries *de croisade* suffiraient à l'attester. La maison de Massip paraît être originaire des environs de Montauban ou de Toulouse. Établie dans le Bordelois depuis près de quatre cents ans, elle s'est illustrée dans la robe et dans l'épée, en fournissant au Parlement des magistrats recommandables, et à l'armée des officiers valeureux.

I. Arnaud DE MASSIP, seigneur de Malleret, habitant de la paroisse d'Izon, vivait au milieu du XV^e siècle, et avait une sœur nommée Marie de Massip, laquelle étant veuve de noble homme Jehan Bonneau, testa le 20 octobre 1524. Il avait épousé lui-même, avant l'année 1500, Marie DE BONNEAU. De ce mariage :

II. Raymond DE MASSIP, I^{er} du nom, seigneur de la maison noble de La Mothe, rappelé comme défunt dans le contrat de mariage de son fils, qui suit :

III. Noble Henry DE MASSIP, I^{er} du nom, écuyer, seigneur d'Anglade et de La Mothe-Saint-Sulpice, épousa, le 7 novembre 1555, Berterine DE PATY, fille de noble Jacques de Paty, écuyer, sieur de Villars, et de Jeanne de Noruhy. De cette union :

IV. Raymond DE MASSIP, II^e du nom, conseiller au Parlement de Bordeaux, délivra, en 1590, la ville de Saint-Émilion des mains des Huguenots, comme on peut le voir dans la *Chronique de Bordeaux* et dans l'*Histoire de Libourne*. Il prêta 5,000 écus aux jurats de Libourne en 1595. Raymond de Massip avait épousé : 1^o par contrat du 27 septembre 1576, demoiselle Jeanne DE GENTIL, fille de Gabriel de Gentil, conseiller au Parlement de Bordeaux, et de demoiselle Catherine de Lalour; 2^o damoiselle Marguerite BERTHOMÉ. Il eut pour fils :

V. Henry DE MASSIP, II^e du nom, écuyer, seigneur de La Mothe-Saint-Sulpice et d'Anglade, ancien capitaine au régiment de Picardie, fut nommé conseiller au Parle-

ment de Bordeaux, en remplacement de son père, le 24 mars 1599. La *Chronique de Bordeaux*, p. 96, s'est donc trompée en attribuant à Henry de Massip le fait d'armes de Saint-Émilion, sous la date de 1586. Henry de Massip eut pour enfants :

- 1° Raymond, dont l'article suit;
- 2° Marguerite de Massip, alliée à Jean de Mérignac, écuyer, seigneur de Montauriol.

VI. Raymond DE MASSIP, III^e du nom, écuyer, seigneur de La Mothe-Saint-Sulpice et d'Anglade, conseiller au Parlement de Bordeaux, reçut du grand Condé la lettre suivante :

« Monsieur, il m'est impossible de vous exprimer le déplaisir que me causent les troubles »
 » arrivés à Bourdeaux; mais vous connaissez si bien les sentiments que j'ai pour cette ville,
 » que vous vous en pourrez figurer quelque chose. Il me reste pourtant l'espérance que si
 » vous voulez, à la prière que je vous en fais par cette lettre, agir de bonne sorte, comme je
 » n'en doute nullement, pour empêcher la continuation de ces désordres, on peut attendre
 » de la conduite et de la modération que vous y apportez, le repos et la cessation de toutes
 » partialités. Je vous conjure donc encore une fois, et de tout mon cœur, de ne rien omettre
 » à cet effet de ce qui dépendra de vous et de vos amis, et de croire tout ce que vous dira
 » M^r Lenet de ma part, tant sur le sujet de votre comp^{te} et de son auctorité blessée que sur
 » ce qui vous peut regarder en particulier.

» Étant sincèrement,

» Monsieur,

» Votre très-affectionné à vous servir.

(Signé) » LOUIS DE BOURBON.

» Paris, 6^e juin 1652.

» A Monsieur, Monsieur de Massip, conseiller du Roy en sa Cour de Parlement, Bourdeaux. »

Raymond de Massip mourut avant 1698, et laissa de son mariage avec N... DE BRACH :

VII. Raymond DE MASSIP, IV^e du nom, né à Bordeaux le 11 janvier 1659, fut père de :

- 1° Louis-François, dont l'article suit;
- 2° Élisabeth de Massip, mariée, le 17 avril 1728, à messire Jean de Gombaud, écuyer.

VIII. Messire Louis-François DE MASSIP, seigneur de La Mothe et de Saint-Sulpice, ancien capitaine au régiment de Poitou, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, épousa dame Anne-Marie DE BRACH, et eut de cette alliance :

- 1° Louis-Guillaume-Élisabeth de Massip, seigneur de La Mothe-Saint-Sulpice, convoqué en 1789 à l'Assemblée de la Noblesse de Bordeaux, émigra durant la Révolution;
- 2° Louis-Jean, qui a continué la descendance;
- 3° Louis-Bernard de Massip.

IX. Louis-Jean DE MASSIP, seigneur de Malleret, près Saint-Loubès, ancien capitaine au régiment de Poitou, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, né à saint-Sulpice le 4 mai 1758, épousa dame Marie-Catherine DE GÈRES DE LOUPES DE CAMARSAC, née à Camarsac le 28 mai 1778, fille de messire Pierre de Gères de Loupes, chevalier, seigneur de Saye, de Morion et du château de Camarsac, conseiller au Parlement de Bordeaux, et de dame Marie de Loupes. De ce mariage :

1° N..., dont l'article suit;

2° Thérèse-Pétronille-Joséphine-Céline de Massip, mariée, le 19 décembre 1822, à Louis-Elie Alefsen, baron de Boisredon, chevalier de la Légion-d'Honneur, lieutenant de cavalerie, ancien garde du corps du roi Louis XVIII.

X. Louis-Guillaume DE MASSIP, seul représentant de sa maison, ancien sous-commissaire de marine chef à Langon, chevalier de la Légion-d'Honneur, par décret du 15 août 1858, né à Saint-Loubès le 21 septembre 1802.

